

I - Présentation de la discipline Obéissance

L'Obéissance a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chiens de mieux comprendre et de communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, sans contrainte et accessibles à tous, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon.

Le chien doit montrer, au travail, sa disponibilité, sa souplesse à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution; et l'on doit toujours voir une équipe gaie, unie et harmonieuse.

Elle est articulée sur quatre niveaux de progression.

Le brevet, pour les chiens débutants.

Classe I, classe II, pouvant être aménagées au niveau national. Toutes dispositions internationales pouvant amener une amélioration dans l'exécution des exercices doivent être prises en compte.

Classe III internationale, gérée par la FCI.

L'Obéissance peut-être pratiquée par toute personne possédant un chien sociable, quelle que soit sa race ou ses origines. Elle révèle la complicité du chien avec son maître et met en valeur ses qualités naturelles.

La plupart des races canines y ont accès, l'âge des chiens pour la présentation est de 12 mois.

Elle est ouverte aux chiens inscrits au " Livre des Origines Français ", et par dérogation du conseil d'administration de la S.C.C. aux chiens non L.O.F.

Elle est enseignée dans les clubs canins rattachés aux Sociétés Canines Régionales.

Tous les exercices du programme des concours d'Obéissance sont réalisés naturellement par le chien dans la vie de tous les jours, il s'assoit, se couche, se lève, se porte en avant, trouve un objet etc... de manière innée et quand bon lui semble ! La difficulté pour le maître sera de les lui faire faire sur ordre ou commandement en fonction du programme.

Le Championnat et Coupe de France sont disputés chaque année. La sélection se fait au moyen de sélectifs pour départager les meilleurs chiens qui iront à la Coupe de France.

Une sélection des meilleurs chiens participera au Championnat d'Europe ou du Monde qui est organisé chaque année dans un des pays affilié à la F.C.I.

L'obéissance internationale se différencie d'autres disciplines par l'introduction de qualificatifs:

Excellent, Très Bon, Bon, Suffisant, qui correspondent à une fourchette de points. La notion du qualificatif a la particularité de sensibiliser le spectateur sans qu'il soit connaisseur des règles.

En Obéissance l'accent est donné en priorité absolue sur le "Qualificatif".

II - CONDITIONS GENERALES

Les concours d' **OBEISSANCE** sont réservés aux chiens de toutes races reconnues par la S.C.C.

Les chiens appelés à concourir devront OBLIGATOIREMENT posséder leur carnet de travail qui est délivré par la S.C.C., avoir satisfait au C.S.A.U. et être licenciés.

Le fait que le chien ne soit pas confirmé ne l'empêche pas de participer aux concours.

Les chiennes sous l'influence de leur sexe peuvent y participer mais passeront en fin de concours.

Le conducteur devra soumettre son chien au contrôle du vétérinaire.

Les documents de vaccination pourront être exigés par ce dernier.

Le Conducteur devra en outre, appartenir à un club reconnu par la S.C.Régionale ou Association Territoriale, il devra être âgé de 12 ans minimum et fournir une autorisation parentale (obligatoire).

L'âge minimum du chien pour participer est de **12 mois (pour le brevet, la classe 1, la classe 2)** et de **15 mois (pour la classe 3 Internationale)**.

Le nombre MAXI de concurrents par jour est tributaire de la saison, il est recommandé de ne pas passer plus de 25 chiens par jour. Le nombre MINI étant de 6 concurrents avec chiens LOF.toutes classes confondues pour homologuer un concours.

Afin de promouvoir ce programme, il a été créé : un Brevet et 3 classes permettant ainsi

d'assurer une progression rationnelle d'une classe à l'autre.

Le brevet est réservé aux concurrents débutants. (après obtention du CSAU obligatoirement)

La mention Brevet d'Obéissance sera décernée au chien ayant obtenu l'excellent (mini 80 pts)

et devra être notée sur le carnet de travail.

Pour accéder en **classe 1, le chien devra avoir obtenu 1 excellent au brevet.**

Pour accéder en **classe 2, le chien devra avoir obtenu 2 excellent en classe 1.**

Pour accéder en **classe 3 (Internationale), le chien devra avoir obtenu 3 excellents en classe 2 sous 2 juges différents.**

Un chien peut concourir dans la classe où il est. Il n'y a pas d'obligation de passage à la classe supérieure. Par contre si un chien dans une classe n'obtient plus la mention "BON" pendant 3 concours consécutifs, le propriétaire peut demander à redescendre dans la classe inférieure sur présentation du carnet de travail au secrétariat d'inscription.

Un chien peut passer du brevet en classe 1 dans le même week-end, si le nombre de concurrents le permet avec avis du juge.

Les passages de la classe 1 en 2 et 2 en 3 (après les Excellents) ne sont pas autorisés dans le même week-end.

COUPE et CHAMPIONNAT DE FRANCE seront organisés chaque année. La sélection se fera au moyen de sélectifs établis par le groupe de travail chaque année suivant l'évolution de la discipline.

Ces tests ne peuvent en aucun cas donner accès à la CLASSE TRAVAIL dans les expositions.

Un Grand Prix de France sera organisé chaque année le même jour que la Coupe de France.

Nota : Ces épreuves seront ouvertes aux chiens SANS papiers (Conducteurs avec leur premier chien seulement), soit dans les mêmes concours que ceux AVEC papiers (avec un classement différent), soit dans des concours parallèles.